



Pétition adressée à M. Abdel Fattah al-Sissi,
Président de l'Égypte

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR OQBA : EMPRISONNÉ EN ÉGYPTE EN REPRÉSAILLES AU MILITANTISME DE SON FRÈRE EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS

Le 20 mai 2019, des agents de l'Agence de sécurité nationale ont arrêté l'étudiant Oqba Hashad et l'ont soumis à une disparition forcée pendant 77 jours. Pendant sa détention arbitraire, il a été torturé, suspendu au plafond et soumis à des décharges électriques. Une enquête a été ouverte contre lui pour "participation à des manifestations pour renverser le régime" et "appartenance à un groupe interdit". En août 2022, la prothèse de jambe dont il a besoin pour se déplacer s'est cassée. Pendant des mois, les autorités pénitentiaires ont refusé de la remplacer. Il est emprisonné uniquement en représailles pour le travail légitime en faveur des droits humains de son frère, Amr Hashad, aujourd'hui en exil.

Le 20 février 2024, un juge a ordonné sa libération, puisqu'il était maintenu en détention provisoire depuis plus de deux ans, soit la limite autorisée par la loi égyptienne. Pour contourner cette décision, des procureurs ont ouvert une nouvelle affaire contre lui reposant sur des éléments forgés de toute pièce pour justifier son maintien en détention. En prison, Oqba se voit refuser les soins médicaux dont il a besoin et même un lit pour dormir. Son état de santé physique et psychologique se dégrade fortement.

Monsieur le Président, nous vous demandons de libérer immédiatement et sans condition Oqba Hashad. Dans l'attente de sa libération, nous vous demandons de veiller à ce qu'il soit détenu dans des conditions conformes aux normes internationales et qu'il ait accès aux soins médicaux dont il a besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours